

Communiqué du C3N, en date du 2 mars 2009, concernant la consultation des laboratoires sur la continuité thématique au CNRS

Le C3N, instance regroupant les représentants des différentes composantes du Comité national de la Recherche Scientifique, fait le bilan de la consultation démocratique des unités de recherche liées au CNRS qu'il a organisée depuis décembre 2008 (<http://www.c3n-recherche-scientifique.fr/>).

671 unités, soit 60% des unités, ont répondu à ce jour. Sur ce nombre, 653 ont affirmé la nécessité de préserver la coexistence au sein du CNRS de toutes les disciplines fondamentales actuellement présentes dans l'organisme, et d'autre part de consulter et respecter les communautés scientifiques concernées lors d'éventuelles modifications des contours disciplinaires des organismes et des instituts nationaux. Ces 653 unités, en majorité des Unités Mixtes de Recherche (UMR) dont le partenaire est une université, regroupent environ 65.300 personnes, dont 38.350 permanents sur les 58.000 que comptent l'ensemble des unités de recherche propres ou associées au CNRS. Des informations détaillées sur cette consultation sont accessibles sur le site du C3N (<http://c3n-recherche-scientifique.fr/spip.php?rubrique63>)

Désormais mandataire de cette expression massive et sans équivoque, le C3N demande instamment au gouvernement de dire clairement qu'il ne suivra pas les conclusions hâtives des comités ad hoc nommés à l'automne, et de confirmer explicitement le maintien de l'informatique et de la biologie au sein du CNRS.

Le C3N confirme par ailleurs son appel à un moratoire général des évaluations à l'ANR et à l'AERES ainsi qu'à une session plénière du Comité national dans les termes précis de son communiqué du 9 février 2009 (<http://c3n-recherche-scientifique.fr/spip.php?article122>).

Pour contacter le C3N, utiliser l'adresse courriel : contact@c3n-recherche-scientifique.fr